POUR L'AMOUR DE LANORAIE, POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

L'Avenir

Bulletin municipal de Lanoraie

3 février 2023

Volume 15 – Numéro 2

PROJET D'ORDRE DU JOUR

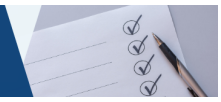

Séance ordinaire du 7 février 2023, 20 h:

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal du 17 janvier 2023;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
   - 5.1. Adoption du projet de règlement 124-2023 décrétant un emprunt de 2 558 000 $ pour les travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sur la rue Rondeau;
   - 5.2. Procédure – vente pour taxes impayées;
   - 5.3. Refonte du calendrier de conservation pour approbation;
   - 5.4. Personnel;
6. Sécurité publique :
   - 6.1. Adoption du projet de règlement 75-10-2023 modifiant le règlement 75-2011 relatif au stationnement et à la circulation – Restrictions relatives au stationnement;
7. Travaux publics :
   - 7.1. Plan d'intervention – adoption;
   - 7.2. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Soutien;
   - 7.3. Entretien et remplacement de ponceaux;
   - 7.4. Services professionnels – laboratoire pour les travaux de réfection rue Rondeau;
   - 7.5. Déneigement des rues – appel d'offre;
   - 7.6. Marquage et balayage des rues;
   - 7.7. Entretien du sentier des tourbières;
8. Hygiène du milieu :
   - 8.1. Puits 5 – mandat pour grossir les pompes (avenant #3);
9. Loisirs et culture :
   - 9.1. Mandat – entretien du terrain de baseball;
   - 9.2. Achat de mobilier pour la bibliothèque municipale;
   - 9.3. Achat d'équipements pour événements;
   - 9.4. Spectacles Les promenades du dimanche – budget;
   - 9.5. Politique culturelle – plan d'action;
   - 9.6. Réfrigérateur au Pavillon Jean-Bourdon;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
   - 10.1. Adoption du projet de règlement 1084-2023 régissant la démolition de bâtiments;
   - 10.2. Certificat de conformité – règlement 1083-2-2022 (PIIA rue des Étangs);
   - 10.3. Certificat de conformité – règlement 1071-79-2023 (sécurité des piscines);
   - 10.4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 125-2023 autorisant la garde de poules pondeuses hors des zones agricoles;
   - 10.5. Demande CPTAQ – Pépinières de production Trussart;
   - 10.6. Demande de permis PIIA;
   - 10.7. Politique de l'arbre;
11. Courrier;
12. Approbation des comptes payés et à payer;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

SÛRETÉ DU QUÉBEC: APPEL À LA VIGILANCE CONTRE LES FRAUDES

La Sûreté du Québec invite la population à redoubler de prudence concernant divers stratagèmes de fraude. Que ce soit de la fraude téléphonique en vous incitant à payer des frais urgents, des alertes par message texte vous demandant des informations personnelles, plusieurs techniques sont utilisées. Voici les conseils de la Sûreté du Québec:

1. Si vous recevez l'appel d'une personne que vous ne connaissez pas, demandez toujours le nom de cette personne et de l'entreprise qu'elle représente. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de la compagnie ou du service public qui vous a contacté sur votre relevé de compte ou sur un site web sécurisé (débutant par « https:// ») et vérifiez l'authenticité de la demande qui vous est adressée.
2. Ne placez jamais vos cartes de crédit ou bancaires dans une enveloppe avec votre numéro d'identification personnelle afin qu'elle soit récupérée par quelqu'un.
3. Ne cliquez pas sur les liens dans des **messages non sollicités**.
4. Ne téléchargez pas les pièces jointes contenues dans des messages non sollicités.
5. Vérifiez si les messages renferment des fautes d'orthographe.
6. Ne présumez pas qu'un message est légitime seulement parce que l'adresse courriel semble être la bonne. Les fraudeurs peuvent la modifier.

   Méfiez-vous des messages qui semblent provenir du gouvernement du Canada ou d'un organisme d'application de la loi. **Ceux-ci ne communiqueront jamais avec vous pour vous offrir des fonds par courriel ou par virement électronique** (ex.: lien dans un message texte sur le cellulaire).

DÉNEIGEMENT: STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES

La Municipalité vous rappelle qu'il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de minuit à 8 h, jusqu'au 15 avril. Les propriétaires ne respectant pas la règlementation pourraient se voir délivrer des constats d'infraction ou faire remorquer leur véhicule à leurs frais par la Sûreté du Québec. De plus, entre 8 h et minuit, nous vous demandons de privilégier le stationnement des voitures dans les entrées privées, lorsque les opérations de déneigement sont à plein.

Certaines rues du village sont étroites et les véhicules stationnés compliquent les opérations tout en augmentant les risques d'accrochage avec les équipements.

CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE: DERNIÈRE CHANCE DE S'INSCRIRE

Dernière chance de s'inscrire pour le camp de jour de la relâche scolaire qui aura lieu du 27 février au 3 mars.

Que ce soit pour une journée ou pour la semaine, des activités enrichissantes, stimulantes et amusantes seront réalisées sous la thématique *Les voyages dans la temps du Docteur Atomique*.

Inscrivez votre enfant ou obtenez plus d'informations en visitant le site web de la Municipalité: https://www.lanoraie.ca/fr/camps-de-jour.

La Municipalité vous invite à vous inscrire à son infolettre.

Elle est utile pour rester à l'affût de la vie municipale et de ses activités!

Nouveauté

Inscrivez-vous à l'infolettre de la Municipalité!

www.lanoraie.ca

CALENDRIER DU MOIS DE FÉVRIER 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	1	2	3	4

Légende :

- = Collecte des ordures
- = Collecte des matières organiques
- = Collecte des matières recyclables
- = Séance du conseil municipal
- = Conférence gratuite
- = Danse pour les jeunes (Carnaval)
- = Souper-spectacle et feux d'artifice pour le Carnaval
- = Journée plein air au Centre sportif pour le Carnaval
- = Collecte de sang du maire
- = Journée pédagogique